



## L'insertion professionnelle des jeunes formés aux métiers de l'automobile

Chaque année, l'Observatoire de l'ANFA traite les enquêtes *Insertion dans la Vie Active des Lycéens (IVA)* et *Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA)* du Ministère de l'Éducation Nationale. Avec 4186 apprentis et 3342 lycéens interrogés lors des enquêtes 2012, IVA et IPA constituent la source majeure et récurrente de l'insertion professionnelle des jeunes formés aux métiers de l'automobile. Ces enquêtes interrogent chaque promotion de lycéens et d'apprentis sortis de leur établissement de formation en février de chaque année, soit sept mois après leur examen.

Quatre années après l'éclatement de la crise économique et financière de 2008, l'Observatoire de l'ANFA dispose de davantage de recul pour évaluer sereinement les modifications de l'insertion professionnelle dans le contexte actuel. Si, de façon générale, l'insertion tend à se dégrader en période économique difficile, l'insertion dans le secteur de la réparation automobile reste relativement préservée.

### SI L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES S'EST DÉGRADÉE AVEC LA CRISE ÉCONOMIQUE, L'APPRENTISSAGE AUTOMOBILE RESTE EN MOYENNE PLUS PORTEUR D'EMPLOI QUE LES AUTRES SPÉCIALITÉS DE FORMATION

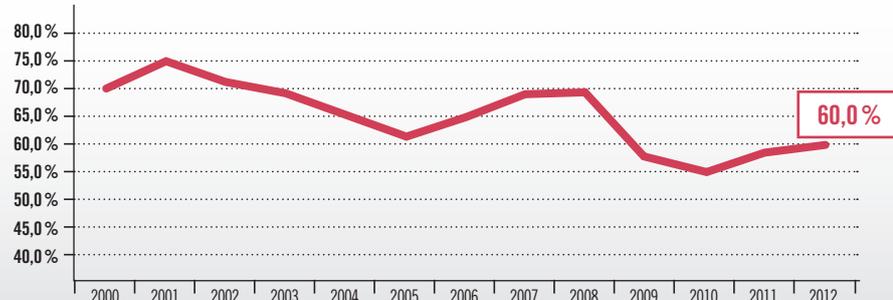
#### L'EMPLOI DES APPRENTIS REPART DOUCEMENT MALGRÉ UNE TENDANCE À LA BAISSÉ

En février 2012, 60% des apprentis sortis de formation automobile en juin 2011 sont en emploi (CDD, CDI ou intérim, à l'exclusion des contrats de professionnalisation).

L'emploi des apprentis a fortement réagi, en 2009 et 2010, à la crise économique et financière. En 2011 et 2012, l'emploi repart doucement à la hausse pour atteindre un niveau proche de celui de 2005. Le taux d'emploi des apprentis a toutefois perdu 15 points en 10 ans.

Le taux d'emploi des jeunes apprentis formés aux métiers de l'automobile est de trois points supérieur en 2011 à la moyenne du taux d'emploi des spécialités techniques. Certes, quelques niches de marché en apprentissage offrent de meilleurs débouchés (Génie civil, technologies industrielles...) mais, globalement, les jeunes issus des diplômes des Services de l'Automobile s'insèrent mieux que la plupart des grandes spécialités d'apprentissage (agriculture, bâtiment, coiffure ou hôtellerie/restauration).

#### Évolution du taux d'emploi chez les apprentis formés aux métiers de l'automobile (hors contrats de professionnalisation)



Source : Ministère de l'éducation nationale, Enquête IVA et IPA, Traitement Observatoire ANFA

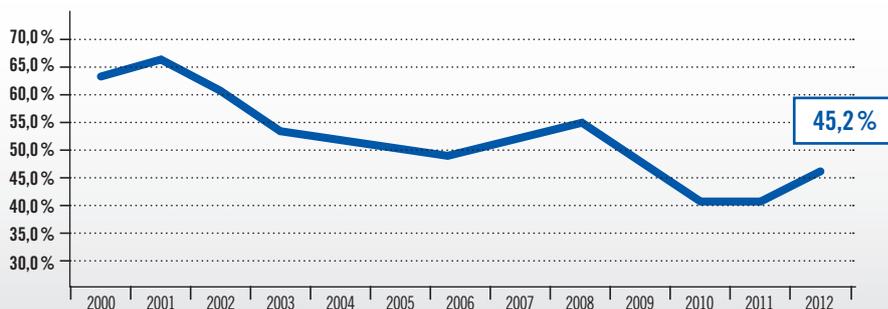


## L'EMPLOI REPART AUSSI CHEZ LES LYCÉENS DANS UN CONTEXTE PLUS DÉGRADÉ QUE CELUI DES APPRENTIS

45% des lycéens sont en emploi sept mois après avoir quitté une formation automobile. L'insertion professionnelle des jeunes lycéens est, de façon récurrente, plus difficile que celle des apprentis. Il faut cependant garder à l'esprit que l'apprentissage bénéficie déjà d'une présélection à l'entrée : dans certains cas, l'apprentissage joue la fonction d'un précontrat de travail. En revanche, la dégradation de l'emploi des lycéens perdure : en 10 ans l'emploi des lycéens a perdu 20 points.

Si l'automobile est une spécialisation qui confirme sa capacité à accompagner les apprentis vers l'emploi, la situation est plus

### Évolution du taux d'emploi chez les lycéens formés aux métiers de l'automobile (hors contrats de professionnalisation)



Source : Ministère de l'éducation nationale, Enquête IVA et IPA, Traitement Observatoire ANFA

complexe pour les lycéens. Avec un taux d'emploi légèrement inférieur à la moyenne de celui des spécialités techniques, l'insertion d'un lycéen formé à l'automobile reste en retrait en comparaison à d'autres spécialités,

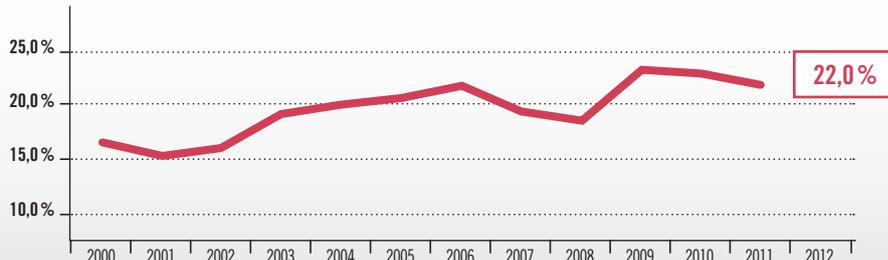
industrielles notamment. Les « spécialités pluri technologiques de la production » offrent par exemple un taux d'emploi de 15 points supérieur aux diplômes des Services de l'Automobile.

## L'INSERTION DANS LE SECTEUR DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE EST CONSTANTE

L'évolution de l'emploi des lycéens et des apprentis issus de formations automobiles est très dépendante de la situation générale de l'emploi des jeunes. On retrouve sur les trois courbes les mêmes améliorations de l'emploi en 2007-2008, la forte détérioration de 2009 et les légères améliorations de 2010 et 2011. Les spécificités de l'emploi sectoriel ne semblent que modérément affecter l'insertion professionnelle des jeunes formés à l'automobile.

En effet, en 2012, sur 100 apprentis sortant de formation, 39 seront en emploi dans la Branche des Services de l'Automobile. Dans l'autofocus n°49, traitant d'IPA 2008, nous avons établi que 42% des apprentis sortant de formation intégraient les Services de l'Automobile. Il y a une baisse de l'insertion dans la Branche de seulement 3% entre 2008 et 2012, alors que le taux d'emploi des apprentis a pratiquement chuté de 10 points entre ces deux dates : **c'est donc l'insertion en dehors du secteur de la réparation automobile qui s'est fortement dégradée entre ces deux**

### Évolution du taux de chômage des 15-24 ans

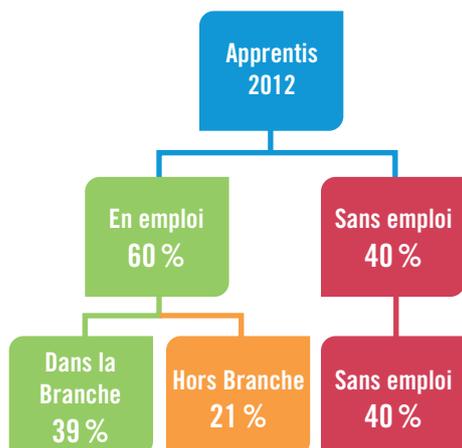


Source : INSEE

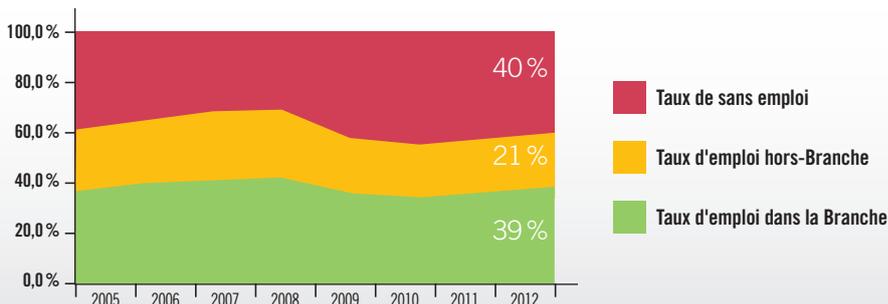
### périodes et non l'insertion dans le secteur visé par ces formations.

De fait, les secteurs hors Branche qui réussissent à employer 27% des apprentis formés à l'automobile en 2008 ne parviennent plus qu'à en embaucher 21% en 2012 : à partir de 2009, la conjoncture industrielle s'est considérablement dégradée en France, rendant l'insertion de jeunes dans l'industrie très difficile (l'industrie étant le second débouché professionnel des personnes formées aux Services de l'Automobile).

Cela permet bien de comprendre que les **besoins en emploi automobile de la profession se régulent en amont de la formation, par le volume d'effectifs en formation en apprentissage**. Si le secteur du Commerce et de la Réparation Automobile (CRA) embauche environ 40% des personnes formées en apprentissage chaque année, ce volume de formés ne cesse de diminuer : les effectifs en formation en apprentissage automobile ont chuté de près de 35% ces dix dernières années.



### Evolution du taux d'atteinte du secteur de la réparation automobile pour les apprentis

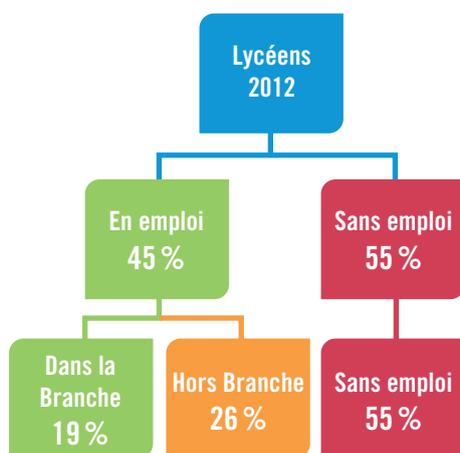


Source : Ministère de l'éducation nationale, Enquête IVA et IPA, Traitement Observatoire ANFA

Les entreprises du CRA sont également régulières dans leurs embauches de jeunes issus de lycées de formation automobile. En 2012, 19% des lycéens ont intégré l'entretien et la réparation automobile pour 20% en 2008. Ici encore, c'est plutôt l'insertion hors Branche (industrie essentiellement) qui s'est lourdement dégradée puisque, de 35% d'embauche de jeunes en 2008, les entreprises hors Branche n'embauchent plus que 26% des jeunes lycéens sortant de formation automobile.

Dans un contexte où l'emploi industriel se dégrade fortement, les personnes qui ne sont pas employées par le secteur des Services de l'Automobile viennent alourdir les chiffres du chômage des jeunes.

Il y a donc une part croissante de jeunes disponibles sur le marché de l'emploi en mécanique automobile.



## APPRENTISSAGE : LE VI ET LE VP SONT TOUJOURS LES FILIÈRES LES PLUS PORTEUSES

### LES 3/4 DES APPRENTIS FORMÉS AUX MÉTIERS DU CAMION SONT EN EMPLOI

72% des apprentis formés à la maintenance de Véhicules Industriels (VI) sont en emploi 7 mois après avoir terminé leur formation. En 2012, la filière VI constitue une nouvelle fois la meilleure filière d'insertion des Services de l'Automobile.

Les apprentis formés à la maintenance de Véhicules Particuliers (VP) ont également une bonne insertion (60% de taux d'emploi) même si l'on constate une baisse depuis 10 ans. Plus les jeunes poursuivent leurs études et plus les apprentis de la filière VP ont de chance de trouver de l'emploi : les apprentis qui sortent de CAP MVA VP (Maintenance de véhicules automobiles) ont 40% de chance de trouver un emploi dans les 7 mois, pour 70% des apprentis issus de Bac Pro MVA VP et pour 84% des apprentis provenant de BTS AVA VP (Après-vente automobile). Ajoutons

l'habituel excellent taux d'emploi de la Mention complémentaire MSEA (maintenance des systèmes embarqués de l'automobile), taux équivalent à celui du Bac Pro et pour lequel la part des apprentis s'insérant dans la réparation automobile est plus élevée qu'en Bac Pro (57% pour 51%).

Le taux d'emploi des apprentis carrossiers est de 56%. Parmi eux, il faut distinguer les jeunes issus d'un CAP réparation en

carrosserie, dont l'insertion se complexifie d'année en année (40% de taux d'emploi en 2012), les jeunes issus de CAP peinture en carrosserie (souvent préparé après un CAP de carrosserie) qui, en revanche, disposent d'une bonne insertion (61% de taux d'emploi) et les jeunes issus d'un Bac Pro carrosserie-réparation qui permet un très bon taux d'emploi (78% de taux d'emploi en apprentissage).

### Taux d'emploi et taux d'atteinte du secteur de la réparation automobile des apprentis par diplôme (hors contrats de professionnalisation)

Diplôme	Base de jeunes interrogés	Taux d'emploi hors contrats de profess.	Atteinte secteur de la réparation automobile en emploi
CAP Maintenance Véhicules Automobiles VP	720	40%	20%
CAP Réparation en Carrosserie	320	40%	17%
CAP Peintre en Carrosserie	426	61%	47%
MC Maintenance des Systèmes embarqués de l'auto	164	70%	57%
BAC PRO Maintenance Véhicules Automobiles VP	812	70%	51%
BAC PRO Carrossier Réparateur	144	78%	60%
BTS Après-Vente Automobile	182	84%	66%

Lire : 70% des Apprentis bac pro maintenance Véhicules automobile VP sortant de formation ont trouvé un emploi sept mois après avoir quitté leur formation. 51% des Apprentis bac pro maintenance Véhicules automobile VP sortant de formation ont trouvé un emploi dans le secteur de l'entretien-réparation automobile sept mois après avoir quitté leur formation.

Source : Ministère de l'éducation nationale, Enquête IVA et IPA, Traitement Observatoire ANFA



## BTS AVA : LES MEILLEURES CHANCES D'EMPLOI D'UN LYCÉEN

En 2012, les lycéens issus d'une formation en maintenance VI trouvent un emploi dans 53% des cas. Cependant, si cette filière est la meilleure filière d'insertion pour un lycéen dans le secteur, le taux d'insertion s'est dégradé en 5 ans. En effet, en 2007, l'insertion des lycéens formés au VI frôlait les 80%.

La filière VP permet une insertion dans

l'emploi à 49% des lycéens, 7 mois après leur formation : 73% de taux d'emploi pour les lycéens issus de BTS AVA, 50% pour les lycéens issus de bacs Pro MVA VP et seulement 20% pour les lycéens issus d'une formation CAP MVA VP. Les lycéens formés à la carrosserie se maintiennent à un niveau d'emploi très préoccupant : seuls 22% trouvent un emploi au bout de 7 mois. Et seuls 5% des lycéens formés en CAP Réparation de carrosserie, trouvent un emploi dans le secteur.

### Taux d'emploi et taux d'atteinte du secteur de la réparation automobile des lycéens par diplôme (hors contrats de professionnalisation)

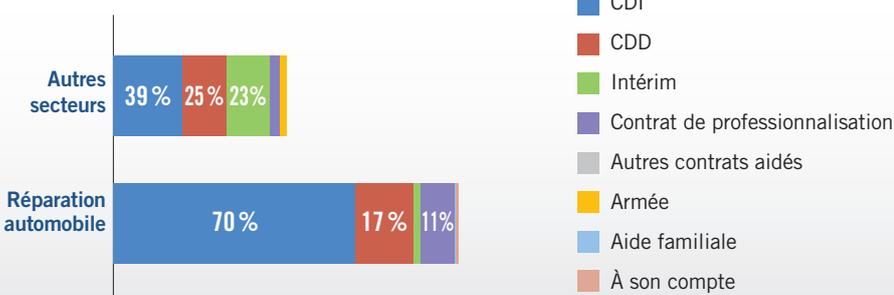
Diplôme	Base de jeunes interrogés	Taux d'emploi hors contrats de professionnalisation	Atteinte secteur de la réparation automobile en emploi
CAP Maintenance Véhicules Automobiles VP	230	20%	6%
CAP Réparation en Carrosserie	133	20%	5%
CAP Peintre en Carrosserie	163	29%	13%
BAC PRO Maintenance Véhicules Automobiles VP	1022	50%	23%
BAC PRO Carrossier Réparateur	273	47%	17%
BTS Après-Vente Automobile	204	73%	41%

Source : Ministère de l'éducation nationale, Enquête IVA et IPA, Traitement Observatoire ANFA



## CROISSANCE DU CDD

### Répartition des apprentis en emploi par type de statut et secteur d'insertion en 2012

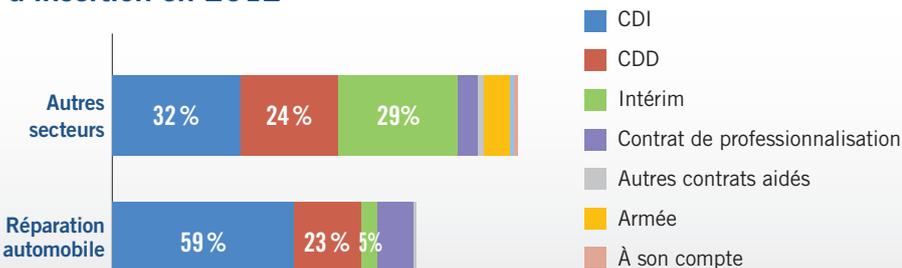


Source : Ministère de l'éducation nationale, Enquête IVA et IPA, Traitement Observatoire ANFA

Base : N = 2 046

Le CDI est toujours le contrat majoritaire des apprentis sortant d'un contrat d'apprentissage (59% des emplois sont un CDI et 70% de ces emplois s'exercent dans le secteur). C'est une particularité récurrente dans le secteur du commerce et de la réparation automobile. Avec la disparition du Contrat de nouvelle embauche (CNE), le CDD tend toutefois à s'installer durablement en ce qui concerne l'emploi des jeunes apprentis : en 2008, le commerce et la réparation automobile n'embauchait que 10% de jeunes en CDD, pour 17% en 2012. De plus, la disparition progressive de l'emploi industriel restreint le poids de l'intérim au profit du CDD.

### Répartition des lycéens en emploi par type de statut et secteur d'insertion en 2012



Source : Ministère de l'éducation nationale, Enquête IVA et IPA, Traitement Observatoire ANFA

Base : N = 1 151

Comme pour les apprentis, l'insertion dans le commerce et la réparation automobile favorise l'acquisition d'un contrat stable pour les lycéens. Près de 60% des lycéens qui s'insèrent dans la réparation automobile décrochent un CDI, alors qu'ils ne sont qu'un sur trois dans cette situation pour les autres secteurs.

L'insertion des lycéens formés à l'automobile se faisant majoritairement dans d'autres secteurs que celui de la réparation automobile, la part d'embauche en intérim est importante.

## UN APPRENTI SUR DEUX EST EMBAUCHÉ DANS SON ENTREPRISE D'APPRENTISSAGE

52% des apprentis en emploi ont déjà travaillé dans l'entreprise d'embauche. Il s'agit, pour l'essentiel, de l'entreprise qui les avait accueillis en apprentissage. Ce taux est en légère croissance depuis 2005. Deux hypothèses peuvent être émises : la difficulté des apprentis à trouver d'autres entreprises, le marché de l'emploi étant en tension, mais aussi la maturité des entreprises sur le sujet de l'apprentissage qu'elles envisagent comme un contrat préparant à une embauche définitive.

30% des lycéens en emploi ont également déjà travaillé dans l'entreprise qui les a embauchés.

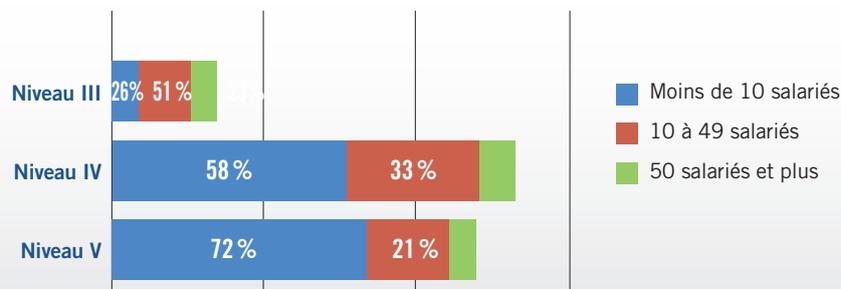
La typologie des entreprises d'insertion varie considérablement selon le niveau de formation. 72% des apprentis titulaires d'un CAP s'insèrent dans une entreprise de moins de 10 salariés. Il est souhaitable de former à la polyvalence les profils de niveau V pour répondre à la variété des activités et des besoins des petites entreprises. A contrario, les jeunes issus d'un BTS s'insèrent pour les trois quarts dans des entreprises de plus de 10 salariés, ce qui permet des profils plus spécialisés.

### Évolution de la part des apprentis ayant déjà travaillé dans l'entreprise d'embauche



Source : Ministère de l'éducation nationale, Enquête IVA et IPA, Traitement Observatoire ANFA

### Taille des entreprises de réparation automobile insérant des apprentis par niveau



Source : Ministère de l'éducation nationale, Enquête IVA et IPA, Traitement Observatoire ANFA

Base : N = 1722

## Zoom

### L'insertion des jeunes issus de contrats de professionnalisation

Les contrats de professionnalisation financés par l'ANFA sont composés pour 55% de CQP et pour 45% d'autres certifications. Quatre CQP représentent les deux tiers des effectifs CQP : le CQP Vendeur Automobile Confirmé, le CQP Technicien Electricien-Electronicien Automobile (TEEA en un an), le CQP Carrossier Peintre et le CQP TEEA en deux ans. Quatre titres ou diplômes représentent la moitié des autres certifications : le BTS MUC (management des unités commerciales), le BTS NRC (négociation et relation clientèle), le BTS Assistant de Gestion PME PMI et le BEPECASER qui prépare au métier de moniteur d'auto-école.

L'insertion des CQP et des autres contrats de professionnalisation font l'objet de deux enquêtes distinctes :

- l'enquête menée en 2013, dédiée à l'insertion des contrats de professionnalisation hors CQP sortis en 2012, montre qu'avec un taux d'emploi de 70%, ces jeunes s'insèrent globalement bien ;
- l'enquête consacrée à l'insertion des CQP montre un taux d'emploi supérieur de 5 points à celui des autres contrats de professionnalisation. A l'issue d'un contrat de professionnalisation, le taux de CDI des jeunes en emploi est également sensiblement plus élevé qu'à la fin d'un contrat d'apprentissage (81% pour les contrats de professionnalisation hors CQP).

Si l'insertion de personnes issues d'un contrat de professionnalisation est très satisfaisante, l'amont de cette étape est en revanche plus préoccupant. Seuls 46% des contrats de professionnalisation hors CQP et 62% des CQP ont passé l'examen sanctionnant leur certification. Le taux de réussite à l'examen en contrat de professionnalisation, hors CQP, est de 68% et il est de 87% pour un CQP (85% pour les diplômes de branche en apprentissage, 80% en temps plein). Au final, seul un tiers des personnes en contrat de professionnalisation parviennent à décrocher la certification à laquelle elles se sont inscrites.

